

Énergies vertes : Granular Energy lève 7,5 millions d'euros pour améliorer la transparence

Granular Energy lève 7,5 millions d'euros dans le cadre d'un tour de table mené par Norrsken VC. La startup mise sur le “matching horaire” pour apporter de la transparence sur le sujet de la provenance des énergies vertes et des émissions de carbone qui y sont associées.

Temps de lecture : minute

5 octobre 2023

Créé en juin 2021, Granular Energy ambitionne d'améliorer la transparence dans l'approvisionnement en électricité verte. La startup, dont la plateforme est déjà utilisée par 25 fournisseurs d'énergie dans le monde, vient d'annoncer une levée en amorçage de 7,5 millions d'euros menée par Norrsken VC. All Iron Ventures, Box Group, Valo Ventures, ainsi que ses investisseurs existants, Seedcamp, Revent et Powerhouse Ventures, font également partie du tour de table.

Ce tour fait suite à une levée en pré-amorçage de 2 millions d'euros en mai 2022. Auparavant, la jeune pousse avait été accélérée dans des programmes dédiés à l'environnement. Les équipes ont passé six mois au sein du Microsoft Environmental Sustainability Accelerator à Station F, puis six mois au sein du premier batch de TotalEnergies On.

Granular Energy dénonce le manque de

transparence sur la provenance des énergies vertes

Les préoccupations liées au changement climatique sont grandissantes, et, dans ce cadre, la volonté de réduire les émissions carbone est de plus en plus forte. La demande d'énergie verte est donc en plein essor.

D'après Custom Market Insight, les consommateurs ont dépensé 24 milliards de dollars dans le monde en achat d'électricité verte en 2022. « *Le problème est que les consommateurs ne sont pas informés de la provenance de cette énergie. Nous allons au-delà de la législation en vigueur et adresser ce manque de transparence qui limite aujourd'hui l'investissement vers des technologies qui fournissent de l'énergie verte au moment et à l'endroit où elle est le plus nécessaire* », explique Bruno Menu, l'un des co-fondateurs de Granular Energy.

De nombreux consommateurs bénéficient de contrats dits "100 % renouvelable". Dans les faits, les fournisseurs d'énergie sont autorisés à commercialiser des tarifs "verts" tant qu'ils prouvent qu'ils ont obtenu suffisamment de certificats d'énergie pour couvrir l'énergie consommée par leurs clients au cours d'un mois ou d'une année. « *Le système actuel relève plus du bilan comptable et ne représente pas la réalité physique de la production et de la distribution de l'électricité. De plus, les fournisseurs ne sont pas tenus d'indiquer où ils ont acheté les certificats ni comment ils ont été attribués à leurs clients* », commente Bruno Menu.

Le matching horaire, un outil d'accélération de la décarbonation

La startup, dont l'offre s'adresse aux fournisseurs, propose donc une nouvelle catégorie de solutions pour automatiser la gestion et l'attribution des certificats d'énergie. L'une des innovations de la startup consiste à permettre aux consommateurs d'énergie de savoir d'où provient leur

énergie à chaque heure de la journée, en utilisant des certificats d'énergie horodatés. Ce "matching horaire" leur permet d'améliorer leur efficacité opérationnelle et d'offrir à leurs clients un niveau de transparence plus élevé, en leur montrant exactement d'où provient leur énergie et les émissions de carbone qui y sont associées.

« *La réglementation est en train d'évoluer dans ce sens aux États-Unis et en Europe et les choses s'accélèrent. Beaucoup de réglementations ont été votées et adoptées entre nos deux levées de fonds. Même si l'horizon n'est pas défini, le matching horaire deviendra un pré-requis pour ceux qui revendiquent fournir de l'énergie verte* », partage Bruno Menu. Un sujet auquel les cofondateurs ont largement contribué, notamment via l'association Energy Tag, créée par Toby Ferenczi, l'un des trois cofondateurs.



À lire aussi

Energie : ces startups développent des solutions plus responsables



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Manon Triniac